

Braccio, Nadia

De: Monique Prieur [mprieur@cgocable.ca]
Envoyé: 12 mars 2014 18:27
À: Greffe
Cc: refusonscompteurs@gmail.com
Objet: Évaluation phase 1 - R-3863-2013

Saint-Sauveur, le 12 mars 2014

Régie de l'énergie

À verser au dossier R3863-2013

À qui de droit,

Suite à la lettre d'Hydro nous avisant de l'installation de nouveaux compteurs intelligents et de l'option de retrait avec frais, j'ai pris le temps de m'informer longuement auprès d'Hydro-Québec et de Cap Gemini, de lire de nombreuses études montrant les dangers de ces compteurs ainsi que sur d'autres technologiques alternatives et j'ai assisté à 2 soirées d'information sur le sujet. J'ai aussi pris connaissance de la résolution de ma municipalité et autres demandant un moratoire dans ce projet.

L'installation de ces compteurs est une menace constante à la santé publique. Le 15 novembre 2013 j'ai envoyé par courrier recommandé un avis mentionnant que je refuse le remplacement de mon compteur actuel par tout autre compteur qu'un compteur électromécanique. En clair un avis de non-consentement à l'installation de compteur intelligent sur ma propriété. Copie a aussi été envoyée au ministre Hébert, à M. Cousineau (notre député) et à madame Ouellette, ministre. Le 30 janvier 2014 j'ai reçu un avis de réception d'Hydro-Québec. J'ai retourné par courriel au service à la clientèle d'Hydro-Québec un second avis de non consentement et demandé d'avoir un accusé de réception, ce que je n'ai pas encore reçu.

Depuis ce dernier avis j'ai reçu 2 téléphones d'agents de Cap Gemini pour prendre un rendez-vous pour changer mon compteur. À chaque fois j'ai indiqué mon refus, expliquant les démarches d'avis de non-consentement. Je déplore que ces personnes se fassent insistantes avec des arguments parfois intimidants.

Je déplore que face à un sujet aussi complexe et aussi important pour notre santé Hydro donne très peu d'informations dans les documents qui nous ont été envoyés à ce sujet et même sur son site internet. La lettre et le dépliant indiquent un seul numéro de téléphone, celui de Cap Gemini pour l'option de retrait. Aucun numéro pour discuter directement avec une personne d'Hydro-Québec. Exclusivement une information de type marketing pour nous faire avaler la décision de la Régie de l'énergie. Hydro Québec fait preuve d'un manque de transparence totale dans ce dossier ainsi que d'un manque d'accessibilité téléphonique.

La Régie et Hydro savent très bien les risques et les alternatives. Cacher les risques au public, faire du déni fasse à des conséquences flagrantes que vivent certaines personnes, faire fi des avis médicaux, de la résolution de l'assemblée nationale, des demandes de moratoires de nombreuses municipalités, agir sans se soucier des risques pour la santé des populations plus vulnérables notamment les enfants et les personnes âgées – dont les cellules sont plus fragiles -, ne pas tenir compte des avis d'experts indépendants qui ont mesuré les ondes réelles de ces compteurs intelligents, se baser sur des normes que vous savez désuètes, décider et gérer en tenant compte exclusivement d'une logique économique relève d'un manque d'éthique et d'un aveuglement irresponsable face à tous les autres problèmes de société que cela va engendrer.

Pour toutes ces raisons je considère que ce projet devrait être arrêté immédiatement.

Monique Prieur
287 chemin du Lac-des-Chats
Saint-Sauveur, QC
J0R 1 R1